

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>16<sup>ème</sup></b>
Nom de site	STE_PERINE	Numéro	46U7
Adresse du site	<b>92, quai Louis Blériot</b>	Hauteur	R + 10 (32,30 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	<b>Ajout de la fréquence 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur trois nouvelles antennes.</b>		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Deux autres opérateurs présents sur le site BT (2G/3G/4G/5G) et Free (3G/4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>24/03/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	<b>13/11/2021</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>13/12/2021</b>

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz (4G) et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 120° et 283°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2,90 m	Vis-à-vis (25m)	R + 9 (32 m)
Estimation	2G/3G/4G : 30° < 3V/m - 120° < 2V/m - 283° < 4V/m 5G : 30° < 1V/m - 120° < 1V/m - 283° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	35,98 m pour les antennes à faisceau fixe 36,90 m pour les antennes à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

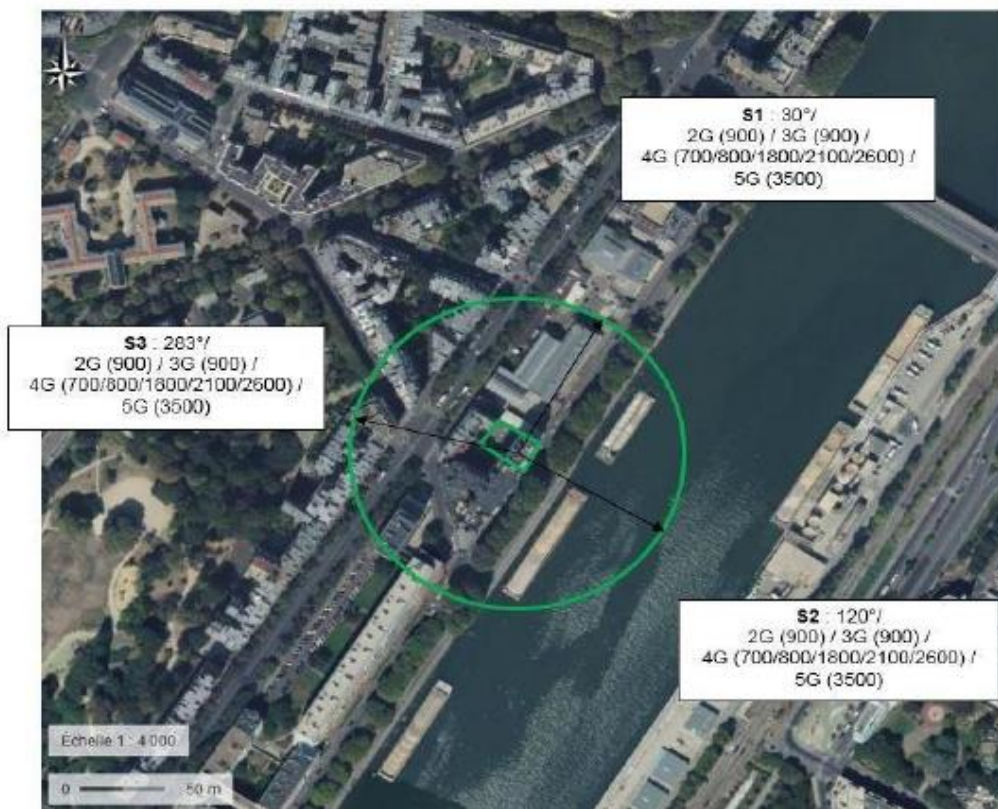
Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront implantées en retrait de la façade, et les secteurs S1 et S2 seront déplacés afin de minimiser l'impact visuel. Les HBA des antennes recevant la 5G seront modifiées. Pas de changement visuel.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes. Aucune modification.

### **Date :**

### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

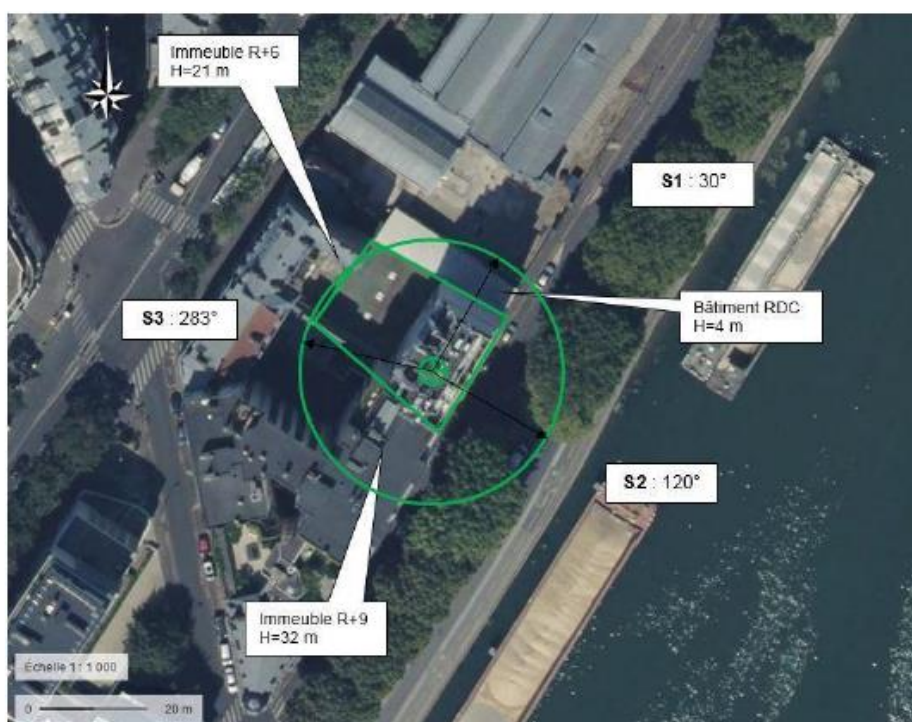
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/>  Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**





**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 120, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 283, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 283°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	13.50	28.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 283°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

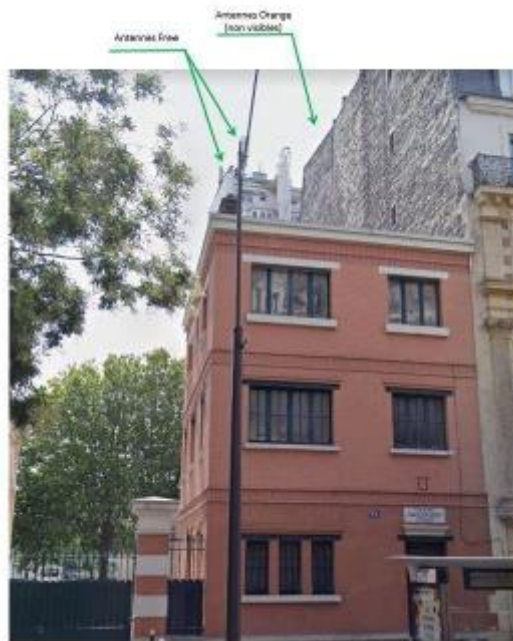
	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 283°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	25.50	28.50	28.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

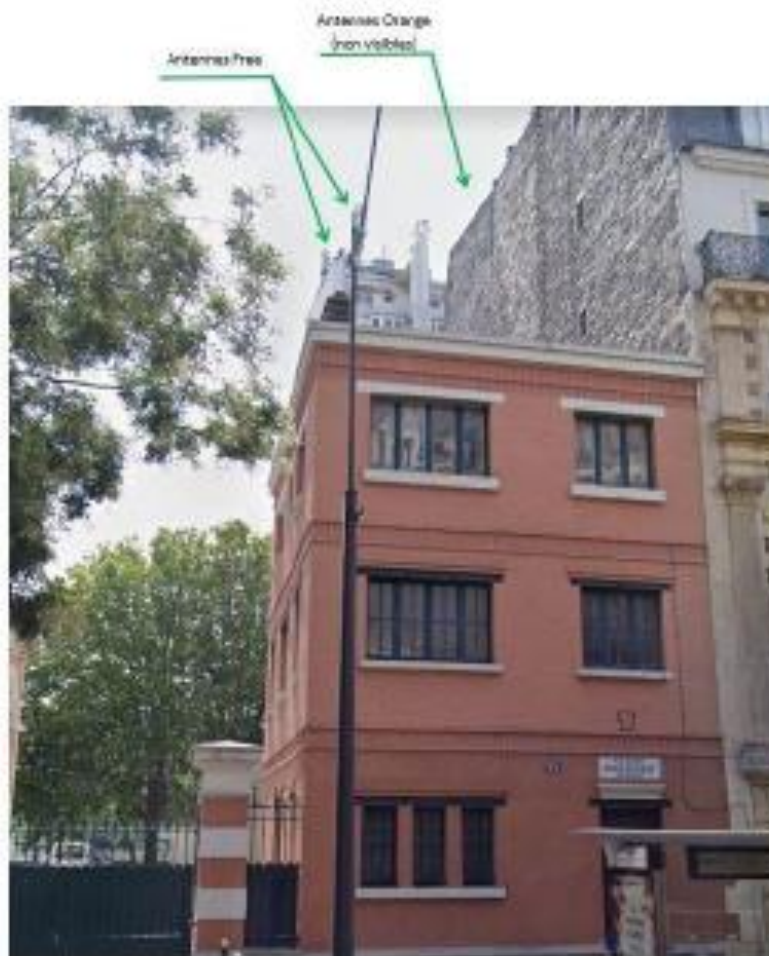


**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant



Etat projeté



**Vue des Azimuts**

**Azimut 30°**



**Azimut 120°**



**Azimut 283°**

